

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Institut Médico Educatif

Lostanges



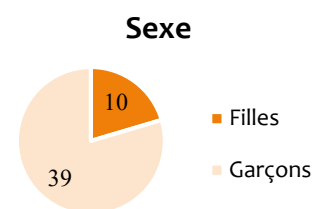
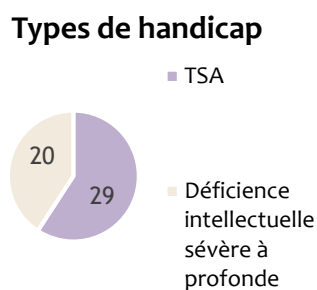
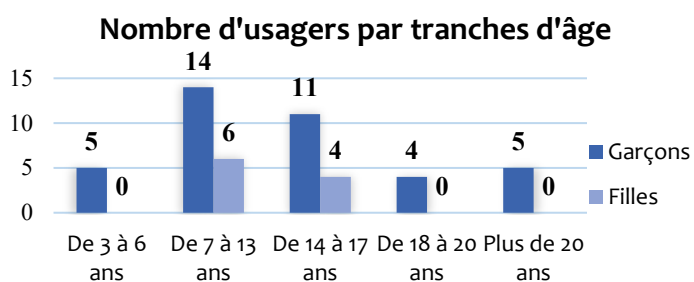
Identification de la structure	
Nom de la structure	IME Lostanges
Adresse de la structure	Pavillon de Lostanges 81710 NAVES
Coordonnées téléphoniques	05.63.59.94.31
Adresse électronique	ime.sessad@apajh81.org
Nom du directeur	POLVOREDA Uvaldo
Type de structure	I.M.E.
Capacité et modalités d'accueil	44 places semi-internat 4 places internat <i>23 places pour les personnes porteuse de TSA et 25 places pour les personnes présentant une déficience intellectuelle sévère à profonde.</i>
Numéro FINESS	81 000 397 0 externat 81 001 258 3 internat
Date de création	1994
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 01/11/2020 portant modification de l'autorisation de l'IME par transformation de places d'accueil de jour en places d'internat et diminution de capacité
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

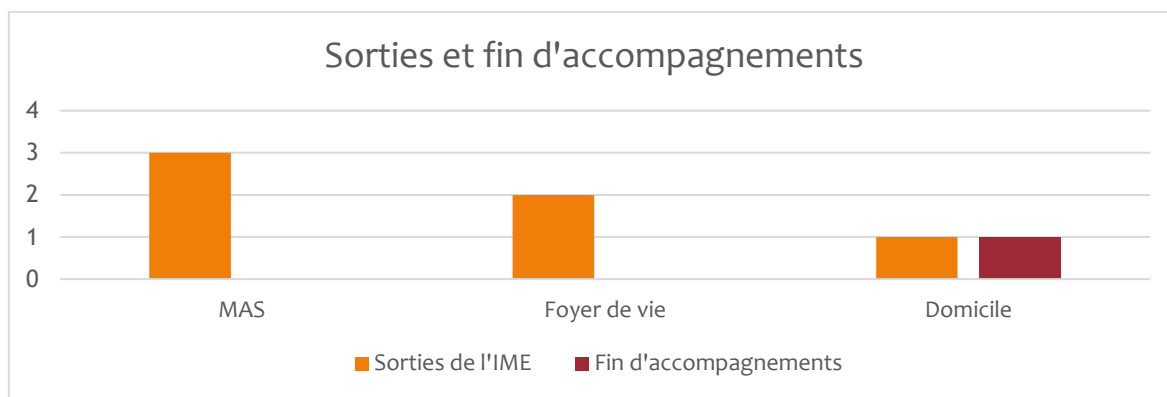
	2019	2020	2021
Nombre de jeunes au 31/12 48 places. <ul style="list-style-type: none"> - 25 places de 6 à 20 ans, présentant un retard mental profond ou sévère : DI - 23 places, de 3 à 20 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique : TSA. 	52 (+ 1 sur autre dispositif sanitaire et médico-social + 1 hors agrément par CNR)	52 (dont 2 CNR) + 1 usagers hors agrément par CNR sortant en mars 2020	49
Nombre d'admissions en cours d'année	2 (dont 1 par dérogation hors agrément par ARS)	6 entrées	6 entrées
Nombre de sortants	3 (2 FDV internat et 1 FDV demi-internat)	9 sorties	6 sorties
Nombre de journées théoriques (48X202)	9 898	9 898	9696
Nombre de journées réalisées	9 820	9 817	9681
Taux d'occupation	99,21 %	99,18 %	99,84 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	Pour le Tarn 14 dont 5 TSA et 9 pour les usagers présentant une DI sévère à profonde. Hors département : 1	11 usagers, 8 présentant une DI et 4 un TSA	15 usagers, dont 8 présentant une DI et 7 présentant un TSA

L'ANALYSE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE

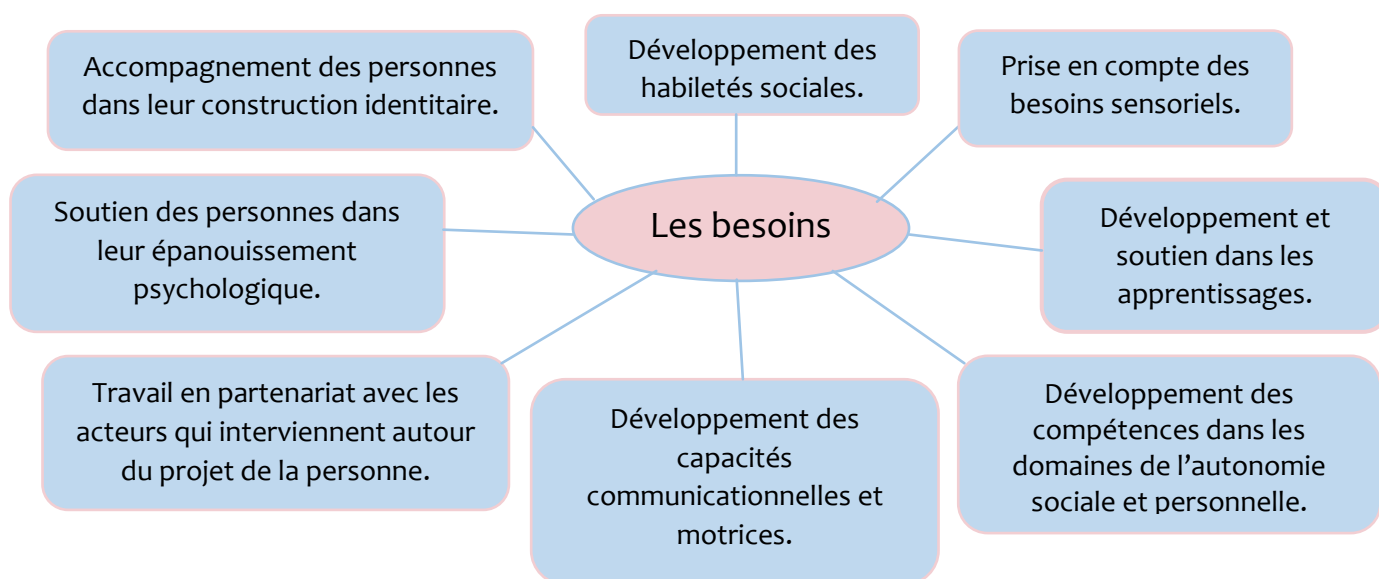


Nous constatons, en lien avec l'agrément de l'établissement, une différence dans les effectifs attendus. **En effet, l'accompagnement des personnes porteuses d'un trouble du spectre de l'autisme concerne 6 personnes de plus que celui stipulé dans l'agrément soit 29 au lieu de 23.**

Nous constatons également une **proportion importante d'usagers relevant de l'amendement Creton, soit 5 personnes.**



LES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



L'IME Lostanges constate une **modification du profil des usagers accueillis**. En effet, les situations sont de plus en plus complexes et mettent en évidence des difficultés d'accompagnement. Celles-ci sont liées au handicap lui-même mais sont aussi parfois associées à une grande précarité ainsi qu'à des difficultés sociales.

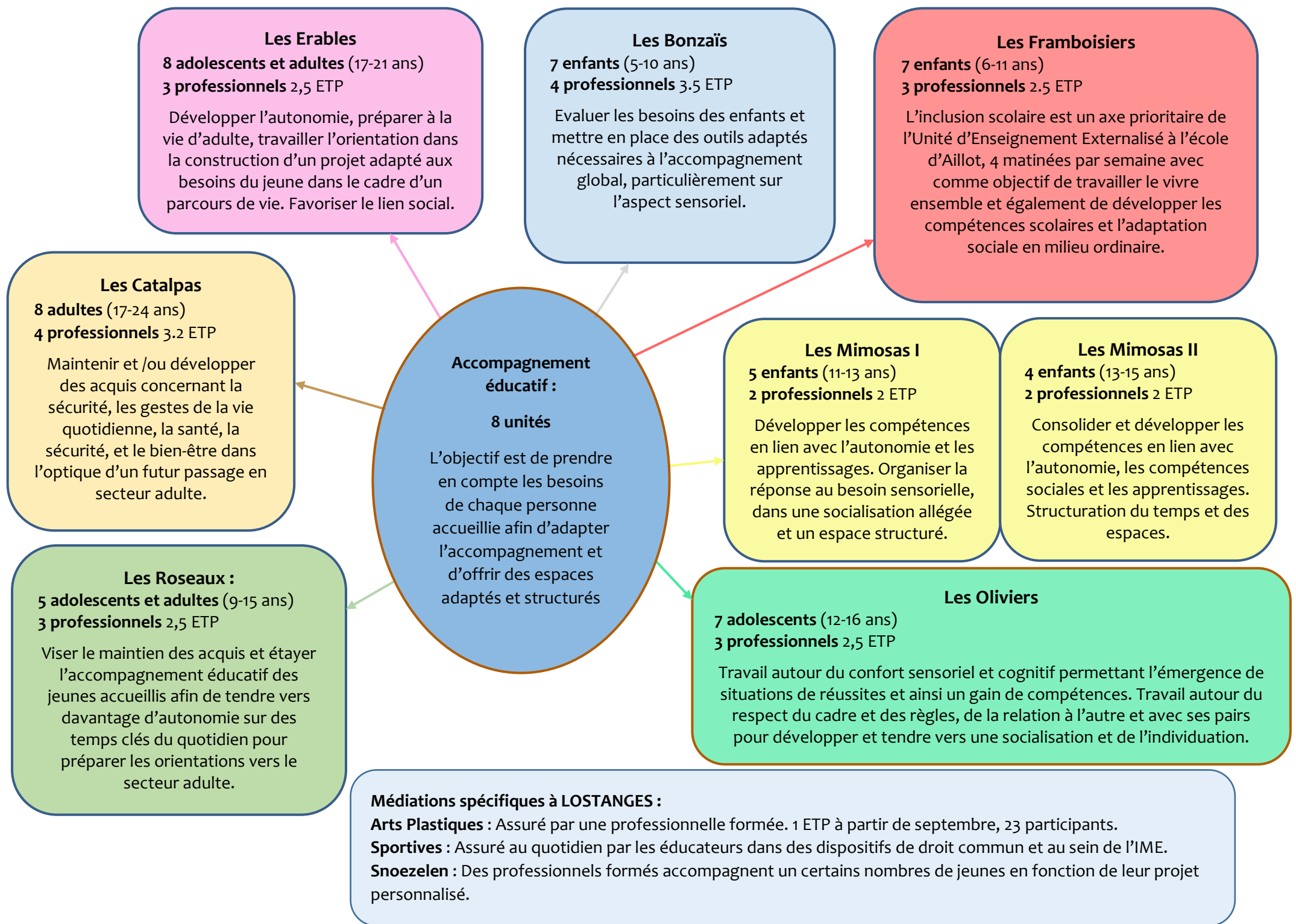
Nous constatons également une **importante proportion de personnes relevant de l'amendement creton**. L'accompagnement de ces personnes nécessite des ajustements et des adaptations dans les réponses qui leur sont apportées.

L'accompagnement **des personnes vivant avec un TSA reste stable, mais se situe cette année encore au-delà de l'agrément**. Ceci peut être expliqué par une évolution constante du diagnostic des personnes à des âges plus jeunes. Par ailleurs, des diagnostics de TSA déficitaire ainsi que des troubles associés nécessitent un accompagnement de type médico-social.

Nous pouvons également constater que **de nombreuses situations sont de plus en plus complexes, parfois critiques et nécessitent un accompagnement de proximité adapté et spécifique à chacun : un professionnel pour un usager**. Ces situations demandent aux professionnels de grandes capacités d'adaptation et d'innovation au quotidien pour répondre à des besoins particuliers nécessitant de garantir d'autant plus la sécurité et la protection de l'utilisateur. Les locaux sont également à sécuriser et à adapter en permanence.

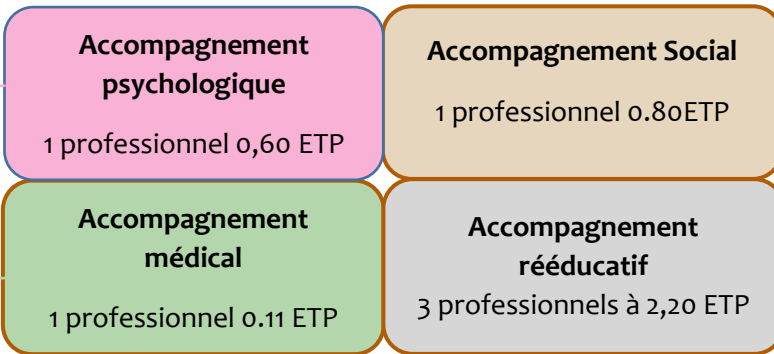
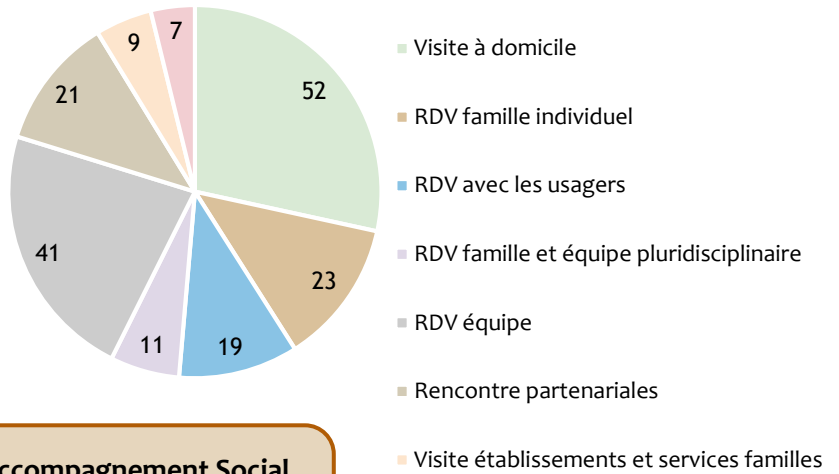
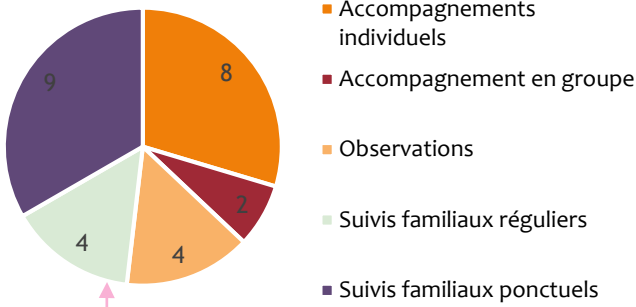
Des réponses doivent parfois être apportées dans l'urgence pour soutenir les familles.

Le soutien de la pédopsychiatrie de manière générale, ainsi que la fermeture de l'hôpital de jour de Castres en 2020, restent un manque important pour mailler et articuler le suivi complémentaire et nécessaire entre les secteurs médico-social et pédopsychiatrique. Ce manque entrave de manière conséquente les parcours de vie des personnes accueillies.

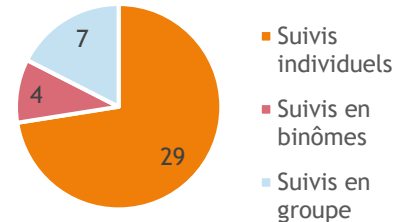


Types et motifs d'interventions de l'accompagnement social

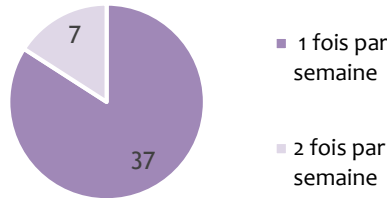
Suivi Psychologique



40 usagers avec une prise en charge en psychomotricité



44 usagers avec une prise en charge orthophonique



Assuré par la pédopsychiatre : une coordination ponctuelle avec les équipes éducatives, des rencontres familles, des indications, des suivis de traitements, des recherches de diagnostic, liens partenaires médicaux.

Accompagnement pédagogique :
 L'Unité d'enseignement à l'IME (12 - 16 ans).
 L'Unité d'Enseignement Externalisée à l'Ecole d'Aillot (6 - 12 ans).
 2 professionnels 1,25 ETP.

Nombre d'usagers Enseignement par tranches d'âge



Viennent soutenir l'organisation de l'IME :

- Temps administratif.
- Temps agents techniques et d'entretien.
- 5 chauffeurs (dont un référent transport) et la prestation du groupe ALCIS avec 3 circuits, assurent les 8 ramassages sur un rayonnement de 45 kms autour de l'IME.
- Depuis septembre 2021 réorganisation de la prestation « transport » : externalisation des 7 circuits, assurés par le groupe ALCIS.

L'établissement IME est reconnu comme site qualifiant. Un référent stagiaire pour le pôle enfance prend en compte les candidatures. L'année 2021 a cette fois encore été perturbée par la crise sanitaire de la COVID 19. L'accueil des stagiaires a été soumis aux réglementations et aux protocoles relatifs aux mesures sanitaires préconisés. Pour l'IME, 65 candidatures ont été traitées et 30 stagiaires (dont 2 gratifiés) provenant de différentes formations (AES, Moniteur Educateur, Educateur spécialisé, Assistant de service social, Psychologue, Cadre de direction, BTS Economie Sociale Familiale, BAC professionnel SAPAT, stage 3^{ème}...) ont été accueillis sur les différentes unités et services.

Le dispositif Internat de semaine :

Ouverture de **4 places internat** au sein de l'IME Lostanges en janvier 2021 dans une villa située sur le site de La Planésié. Cet accueil s'articule avec l'accompagnement effectué en journée, et s'inscrit dans le projet personnalisé de chaque jeune concerné.

Cet hébergement vise à répondre à des besoins spécifiques en termes de continuité d'accompagnement, mais il permet également de mettre en place des temps de répit en direction des aidants, et ainsi de prévenir des situations critiques.

L'accueil de ces personnes s'appuie sur un projet spécifique, actuellement en cours de rédaction.

IME Internat :

- 3 places pérennes accueillent 3 personnes depuis janvier.
- 1 place dite « de répit » accueille plusieurs situations en relais depuis février.

4 professionnels : 2 ETP équipe « jour » et 2 surveillants de nuit (1.17 ETP cumulés)

L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

	2019	2020	2021
Nombre de jeunes au 31/12 4 places. - 3 places pérennes - 1 place dite « de répit »	0	0	4
Nombre de journées théoriques (4X161)	0	0	644
Nombre de journées réalisées	0	0	617
Taux d'occupation	0	0	95,80 %

Il est à noter que durant le mois de janvier 2021, seules les 3 places pérennes étaient occupées afin de permettre un accueil et une installation sereine au sein de l'internat.

Depuis février 2021, les 4 places sont occupées à temps plein.

Cette organisation explique le taux d'occupation de 95,80 %.

Dans le cadre de la place répit, on observe également une demande soutenue de la part des aidants ou ASE pour l'accueil de 3 jeunes supplémentaires, mais également une demande d'accueil 365/365 jours pour répondre à des situations complexes.

DISPOSITIFS SPECIFIQUES EN REPONSE AUX BESOINS DES USAGERS

Le dispositif d'accueil pendant les week-ends et les fermetures vacances :

Un usager est accueilli en journée à l'IME, en accord avec l'ARS par l'octroi de CNR : 55 journées ont été couvertes sur l'année : soit 22 week-ends, 7 jours de fermeture, 5 jours fériés. 10 professionnels volontaires sont intervenus sur ce dispositif.

L'accompagnement proposé a été ajusté dans le temps aux contraintes sanitaires en vigueur à chaque période.

2- La participation des personnes

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, ce qui a demandé à l'établissement de s'adapter et de mettre en place les mesures sanitaires préconisées.

Des liens ont été maintenus par téléphone, par des visites au domicile assurées principalement par l'assistante de service social, la psychologue et le service éducatif.

Du 1^{er} janvier au 15 juillet 2021, 69 réunions de co-construction du projet personnalisé ont été réalisées sans la présence physique des représentants légaux. L'établissement a mis en place d'autres formes de participation, au moyen d'entretiens téléphoniques, de visioconférences, de documents de liaison, etc. afin de pouvoir poursuivre le travail de co-construction du projet personnalisé.

En revanche, de septembre à décembre 2021, l'IME Lostanges a pu reprendre en présentiel les rencontres avec les représentants légaux : 36 réunions ont alors été réalisées.

Le Conseil à la Vie Sociale (CVS) :

Instance essentielle dans la communication et la participation de tous ses membres à la vie de l'établissement, 3 réunions se sont tenues en 2021 dans une dynamique positive et participative. Cette instance a pu continuer à se réunir malgré le contexte sanitaire. Les représentants des familles ont été informés et associés à l'ensemble des mesures relatives à la gestion de la crise sanitaire dans l'optique d'assurer la continuité de l'accueil dans un cadre sécurisé.

Plusieurs autres thèmes ont été abordés, toujours avec grand intérêt pour l'actualité associative ainsi que celle de l'établissement. Un compte rendu est adressé après validation des membres du CVS à chaque famille et/ou représentant légal, puis diffusé aux professionnels vers une retransmission auprès des usagers.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Le pôle Enfance-Scolarité / Expertise Autisme s'est développé en 2021 avec la pérennisation du dispositif **Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation** (EMAS) et du dispositif **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées** (PCPE), ainsi que par la création d'une **Unité d'Enseignement Maternelle Autisme** (UEMA) en septembre.

Cela a ainsi permis le recrutement de **12 ETP** sur des fonctions éducatives, rééducatives et thérapeutiques.

Bien que le contexte sanitaire ait été soumis à la mise en place et à l'application de protocoles spécifiques et évolutifs, **les temps forts** suivants ont pu avoir lieu pour l'ensemble des unités de vie, tout en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale :

- ✓ **En février 2021** : journée Carnaval avec atelier déguisement et maquillage ;
- ✓ **En avril 2021** : fête du printemps avec organisation d'une chasse aux œufs dans le parc ;
- ✓ **En juin 2021** : organisation d'une kermesse sur le thème des Cow-boys et des Indiens ;
- ✓ **En octobre 2021** : animation sur le thème d'Halloween suivie d'une « Boom » ;
- ✓ **En décembre 2021** : sortie au marché de Noël, ainsi qu'un repas pour les fêtes de fin d'année avec un menu festif, organisé par le comité d'animation de Lostanges.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Le maillage avec les partenaires intervenant sur le territoire est recherché et privilégié afin de développer des projets et d'étayer des parcours. Cela se concrétise en développant dès que c'est possible des conventions de partenariat et/ou de coopération.

Toutefois, malgré ces intentions, le contexte sanitaire a, cette année encore, entravé cette volonté de développement.

Principaux partenaires : Les mairies de Navès et de Castres, la Médiathèque de Castres, la piscine de l'Archipel à Castres, le comité de Sport adapté du Tarn, les établissements IME, FAM, MAS, Foyers de Vie, IMPRO du Tarn et l'IEM de Lardailly, les services de l'ASE, les lieux de vie et familles d'accueil, le Foyer de l'enfance à Albi, le CHIC à Castres, le secteur pédopsychiatrique du Tarn, la Ligue protectrice des oiseaux : LPO, le lycée Touscayrats de Verdalle, etc.

Participation en présentiel ou en visio à plusieurs réunions de travail avec les acteurs du champ médico-social : établissements et services du territoire, ARS, MDA...

5- La démarche qualité

- Réorganisation des personnes chargées de la qualité et des dispositifs existants (composition du comité de pilotage qualité, personne ressource, référents).
- Constitution d'un COPIL de pôle (1 réunion le 20.09.2021).
- Démarche de la mise en conformité au RGPD :
 - Participation au COPIL RGPD associatif ;
 - Création de l'inventaire des traitements ;
 - Communication aux salariés sur la démarche associative autour du RGPD et notamment des définitions des « données personnelles » et des « données sensibles » ;
 - Construction et renseignement du registre des traitements par les membres du COPIL.
- Travaux autour de la gestion documentaire et de la mise en place des documents de référence telle que :
 - La mise à jour et la validation des procédures d'admission et de la sortie de l'établissement ;
 - La continuité de la mise à jour des documents liés à la crise sanitaire ;
 - La documentation pour soutenir une admission de qualité, notamment un dossier d'admission unique ;
 - La création d'une base de documents de référence ;
 - La réflexion autour de l'architecture du dossier informatique d'utilisateur ;
 - L'organisation et l'utilisation du serveur commun : analyse de l'utilisation du serveur, suppression de documents non uniformes, organisation des espaces numériques, discussion sur la codification des documents ;
 - La mise à jour des documents de la communication (organigramme, liste de téléphones professionnels, liste des professionnels, l'entête de courrier, enveloppe...).
- En collaboration avec le CSE et notamment le CSSCT :
 - L'analyse des accidents de travail ;
 - La mise à jour du DUERP.
- La formation du référent Qualité sur l'application Ageval :
 - Utilisation de l'application Ageval pour les enquêtes de satisfaction.
- Le recueil, analyse et la communication des événements indésirables.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Bilan des formations réalisées à l'IME sur l'année civile 2021				
Nom de la Formation	IME	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre total
FORMATIONS COLLECTIVES				
Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence	2	3	21	42
Formation au management d'équipes	1	3	21	21
Formation au management et coordo d'équipes	1	1	7	7
Autodétermination GPE 1	1	2	14	14
Autodétermination GPE 3	1	2	14	14
Handicap et Comportement Alimentaire FDV IME FAM RSM	4	3	21	84
SNOZELEN IME FAM FDV	10	5	35	350
CNV - Communication non violente MANAGERS DE PROXIMITE	1	2	14	14
Réponse accompagnée pour tous (RAPT)	2	2	14	28
FORMATIONS SECURITE				
Manutention des personnes à mobilité réduite (PRAP 2S)	1	1	7	7
Habilitation électrique (23/09/2021)	1	1	7	7
Apprendre à porter secours (réservée aux personnes accompagnées)	6	0,5	3	18
Sensibilisation aux risques routiers (03/06/2021)	1	1	7	7
SST initiale (22 et 23/02/2021)	2	2	14	28
Equipier de 1ère intervention (EPI) 10/11/2021	10	1	7	70
Utilisation du défibrillateur externe	50	0,5	2	100
ACTIONS COLLECTIVES REGIONALES (ACR)				
La notion de distance relationnelle	3	2	14	42
FORMATIONS LOGICIEL HARMONY RH				
Module 1 : Administration et gestion du planning Harmony RH	3	2	14	42

Une grande majorité de professionnels a pu suivre une action de formation en 2021, voire même plusieurs.

Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par l'obtention de CNR alloués par l'autorité de contrôle.

Le soutien aux professionnels dans l'exercice des pratiques professionnelles par la formation est une volonté affirmée de l'établissement afin d'interroger les pratiques, d'acquérir, de développer des compétences et ainsi de répondre au plus près des besoins des personnes accueillies.

L'établissement prépare les professionnels à se saisir de la nomenclature SERAFIN-PH. Des formations ont été réalisées sur cette thématique. Un groupe de professionnels est désormais en capacité de dispenser à son tour en interne des formations sur ce thème et d'accompagner l'établissement à intégrer cette nomenclature dans son projet.

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

INSTANCES	DATES DES REUNIONS	TOTAL POUR L'ANNEE 2021
CSE	19/01/2021 19/03/2021 25/05/2021 20/07/2021 28/09/2021 01/12/2021	6
CSSCT	19/01/2021 25/05/2021 28/09/2021	3
CSSCT EXTRA	/	0
CSE EXTRA	03/02/2021	1
CSE CENTRAL	14/01/2021 11/03/2021 19/03/2021 22/04/2021 19/05/2021 01/07/2021 23/09/2021	7
CSE CENTRAL EXTRA	09/12/2021	1
NAO	18/01/2020 02/03/2021 16/03/2021 05/05/2021 15/06/2021 04/10/2021 11/10/2021 28/10/2021	8

Le dialogue social est présent au niveau des périmètres de direction ainsi qu'au niveau associatif au travers de différentes instances.

8- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité réalisée 2021 par rapport au prévisionnel est de :

- 9 681 journées pour le semi-internat soit +1 079 jours d'accueil.
- 617 journées pour l'internat soit +37 jours ;

Il est à noter une recette perçue du Conseil Départemental de 148.351,44€ (1.258 journées d'accueil) pour les jeunes adultes (amendements CRETON).

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	231.627,17	380.500,00	341.436,18	-39.063,82

On note ainsi un écart de – 39.063,82€ entre le CA et le budget Exécutoire 2021.

Cet écart s'explique par une économie sur les charges en raison de la COVID :

- Achats non stockés : -5.285,36€ ;
- Les prestations à caractère médico-social : en économie du fait de la COVID et donc de la non réalisation des prestations : -17.631,79€ ;
- Toutes les autres charges sont en économie du fait de la fermeture de l'établissement liée à la COVID.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2021.

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	1.353.047,16	1.560.263,12	1.462.860,33	-97.402,79

On observe un écart de -97K€ entre le CA 2021 et le Budget Exécutoire.

Depuis Mars 2020, nous avons recours à une agence de travail temporaire (Coop Emploi), pour le remplacement des absences de personnels d'où le Poste Personnel extérieur à l'établissement à 107.188,68€ pour 2021.

Les économies sur les rémunérations et les charges proviennent des difficultés à recruter dans notre secteur.

Des recrutements ont été faits début 2022.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	562.409,18	531.513,00	546.776,98	+15.263,98

On note un dépassement de +15.263,98€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2021.

Le dépassement de 15.263,98€ des charges de ce groupe s'explique par :

- La provision pour Indemnités de Départ à la Retraite : + 18.638,50€ ;
- La provision pour renouvellement d'immobilisation : +20.000,00€

Cette provision a été constituée pour le renouvellement des jeux pour enfants.

Les autres postes de ce groupe sont globalement en économie.

Le montant des CNR consommés sur l'exercice s'élève à 112.000€€.

3. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	1.985.145,70	2.275.834,12	2.275.834,12	+0.00

La dotation globale ainsi que le CNR ont été perçus en totalité.

Le montant des recettes liées aux Amendements CRETON repris de l'année antérieure s'élève à 140.484,14€.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	31.772,15	31.500,00	41.007,70	+9.507,70

Cette augmentation des produits est liée aux remboursements d'indemnités de Sécurité Sociale +9.440,05€.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	242.505,79	164.942,00	155.960,72	-8.981,26

Ce déficit de produits est dû au fait de la différence entre la perception de CNR et de la reprise de fonds dédiés (écritures comptables 789/689 Engagements).

4. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de + 121.729,05€.

RESULTAT
+ 121.729,05€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2021	+ 121.729,05€
+ Reprise du déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	8.971,42€
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+ 130.700,47€

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	+ 130.700,47€
--	----------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- Au compte 1068562 : Réserve de compensation pour **41.000€**.
Avec cette affectation, le montant cette réserve sera de 102.891,25€.
- Au compte 11503 : Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté : 89.700,47€.

9- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2022

Les perspectives pour l'année 2022 sont pensées selon 5 grands axes :

➤ **Projet « Outils numériques »**

Equiper numériquement des unités de vie afin de proposer des outils innovants aux personnes accompagnées, avec pour objectifs d'offrir un cadre rassurant, de favoriser l'autonomie, de développer la communication, mais aussi de permettre des apprentissages au moyen de supports adaptés.

➤ **Projet « Sensothèque »**

Ce projet s'adresse aux personnes accompagnées mais aussi aux aidants familiaux. L'objectif est de créer au sein de l'IME une sensothèque au moyen de matériel sensoriel adapté. L'établissement sera alors en capacité de prêter du matériel aux personnes et à leurs aidants pour évaluer au domicile la pertinence de son utilisation, et d'améliorer l'accompagnement dans les propositions faites pour répondre aux comportements problématiques.

➤ **Projet « Jardin ECO CEIBA »**

Développement d'un partenariat avec le jardin ECO CEIBA situé à Busque. Ce jardin à visée pédagogique, inclusive et thérapeutique permet la découverte de la biodiversité, la sensibilisation aux enjeux écologiques, la création d'un lien intergénérationnel, et l'approche thérapeutique par la nature au moyen d'une approche didactique et ludique (zones sensorielles, labyrinthe végétal, etc.).

➤ **Projet « Internat »**

L'écriture du projet internat est en cours de rédaction et d'ajustement. Il verra sa finalisation courant 2022.

➤ **Projet « Mini-Ferme »**

La rédaction et la mise en œuvre d'un projet accueillant des animaux au sein d'une mini-ferme sur le site de Lostanges est actuellement en cours. La médiation animale permet de créer ou de faciliter la rencontre et la relation d'aide. L'objectif sera de mettre en contact des animaux familiers avec des personnes accompagnées pour susciter des réactions positives, en apportant bien-être, envie et plaisir.

10- *Les annexes*

⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

